

progrès attestèrent l'habileté de leurs professeurs et firent présager les résultats les plus heureux.

Des séances universitaires, à l'ouverture des cours et à la fin de l'année académique, dûrent nécessairement confirmer ces présages encourageants. Présidées par Monseigneur de Montréal, elles réunirent des magistrats, des avocats distingués et des hommes éminents dans leurs professions, ainsi que l'élite de la société de Montréal, c'était la preuve de l'intérêt qu'inspirait à toutes les classes de la société notre université naissante.

Des essais sur différentes branches du Droit et de la Médecine furent lus devant un auditoire qui applaudissait à l'éloquence et à la science des auteurs.

Les compte-rendus de ces séances durent convaincre le St-Siège que ses prescriptions avaient été religieusement suivies. Les improvisations si goûtées de Monseigneur de Montréal durent le convaincre que l'Evêque du diocèse de Montréal consacrait à cette œuvre tout le zèle et le dévouement dont il donne journellement des preuves dans l'administration de son vaste diocèse.

On pouvait se flatter que l'Université Laval allait entrer dans une carrière de calme et de paix. Vain espoir. Elle avait encore des luttes à soutenir.

Quelques doutes s'étant élevés sur son droit d'enseigner ailleurs qu'à Québec, elle crut devoir adopter les démarches nécessaires pour les faire disparaître. En cela, elle se conformait aux désirs et à la volonté du St-Siège, ainsi que l'atteste la correspondance du Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Néanmoins, ces démarches ont provoqué une opposition violente et une recrudescence d'hostilités. Elles ont servi de prétexte pour renouveler des accusations aussi souvent réfutées qu'elles ont été portées.

Je me garderai bien d'entrer dans les détails de cette lutte récente. Vous les connaissez tous assez